

**Association Nationale des Retraités
Fédéraux (section Montréal) Inc.**

États financiers

31 décembre 2010

**Association Nationale des Retraités
Fédéraux (section Montréal) Inc.**

États financiers

31 décembre 2010

Index

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États financiers	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 10



TAILLEFER
COMPTABLE AGRÉÉ

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Association Nationale des Retraités Fédéraux (section Montréal) Inc.

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association Nationale des Retraités Fédéraux (section Montréal) Inc. qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

1600, Henri-Bourassa Ouest
Bureau 405
Montréal (Québec)
H3M 3E2

Tél.: (514) 951-3097
Télé.: (514) 339-9799

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**Association Nationale des Retraités Fédéraux (section Montréal) Inc.** au **31 décembre 2010** ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Tailfeys CA *

Montréal
Le 3 mars 2011

* Comptable agréé auditeur permis n° 17955

Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2010

	Budget 2 0 1 0	Réel 2 0 1 0	Réel 2 0 0 9
Produits			
Cotisations	86 865 \$	88 536 \$	89 429 \$
Revenus de placements	310	8 508	7 669
Autres revenus	425	2 086	3 079
Activités sociales			
Assemblée générale annuelle	2 100	2 160	2 212
Dîner de Noël	6 900	7 905	6 222
	<u>96 600</u>	<u>109 195</u>	<u>108 611</u>
Charges			
Services aux membres	36 000	31 631	36 647
Réunion régionale et autres	2 500	10	1 265
Loyer et location de salles	12 700	12 245	12 359
Assemblée générale	6 072	6 072	8 089
Frais d'administration - CA	300	225	452
Publicité	500	-	3 446
Activités sociales			
Assemblée générale annuelle	400	92	604
Dîner de Noël	12 000	15 935	12 172
Congrès annuel	1 188	588	2 547
Frais des représentants	200	-	138
Téléphone	2 500	2 502	3 302
Timbres	1 800	1 254	2 409
Honoraires professionnels	3 273	3 273	3 595
Assurances	1 442	1 461	1 446
Papeterie et impressions	3 000	2 179	3 319
Frais de réseau informatique	5 520	5 156	7 933
Aménagement bureau	140	455	7 226
Frais de bureau	2 500	1 674	2 037
Gratifications	600	114	600
Taxes et permis	150	32	71
Dons	400	200	160
Frais de banque	160	-	120
Amortissement des immobilisations corporelles	1 115	1 030	1 287
	<u>94 460</u>	<u>86 128</u>	<u>111 224</u>
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	<u>2 140</u> \$	<u>23 067</u> \$	<u>(2 613)</u> \$

Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 décembre 2010

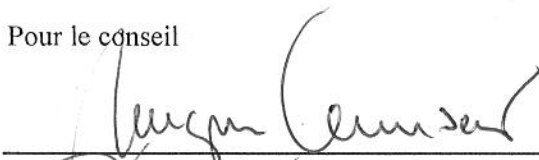
	Investis en immo- bilisations	Affectés à une réserve d'immo- bilisations	Affectés à une réserve d'urgence	Affectés à une réserve de fonction- nement à court terme	Non affectés	Total	
						2010	2009
Solde au début de l'exercice	5 149 \$	60 000 \$	29 000 \$	90 000 \$	90 283 \$	274 432 \$	277 045 \$
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(1 030)	-	-	-	24 097	23 067	(2 613)
Affectation d'origine interne [note 5]	-	-	2 000	-	(2 000)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>4 119 \$</u>	<u>60 000 \$</u>	<u>31 000 \$</u>	<u>90 000 \$</u>	<u>112 380 \$</u>	<u>297 499 \$</u>	<u>274 432 \$</u>

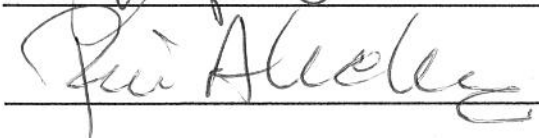
Bilan

Au 31 décembre 2010

	2 0 1 0	2 0 0 9
Actif à court terme		
Encaisse	40 977 \$	14 658 \$
Créances	23 052	22 992
Charges imputables au prochain exercice	<u>727</u>	<u>697</u>
	<u>64 756</u>	<u>38 347</u>
Placements [note 3]	<u>243 512</u>	<u>235 260</u>
Immobilisations corporelles		
Mobilier et équipement, au coût	28 131	28 131
Amortissement cumulé	<u>24 012</u>	<u>22 982</u>
	<u>4 119</u>	<u>5 149</u>
	<u>312 387 \$</u>	<u>278 756 \$</u>
Passif à court terme		
Créditeurs	11 463 \$	1 180 \$
Cotisations perçues d'avance	<u>3 425</u>	<u>3 144</u>
	<u>14 888</u>	<u>4 324</u>
Actifs nets		
Non affectés	112 380	90 283
Investis en immobilisations	4 119	5 149
Affectés à une réserve d'urgence	31 000	29 000
Affectés à une réserve d'immobilisations	60 000	60 000
Affectés à une réserve de fonctionnement à court terme	<u>90 000</u>	<u>90 000</u>
	<u>297 499</u>	<u>274 432</u>
	<u>312 387 \$</u>	<u>278 756 \$</u>
Engagement contractuel [note 4]		

Pour le conseil


 _____ Administrateur


 _____ Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2010

	2 0 1 0	2 0 0 9
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	23 067 \$	(2 613) \$
Ajustement pour:		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 030</u>	<u>1 287</u>
	<u>24 097</u>	<u>(1 326)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	(60)	(1 343)
Charges imputables au prochain exercice	(30)	16
Créditeurs	10 283	(7 512)
Cotisations perçues d'avance	<u>281</u>	<u>(10 685)</u>
	<u>10 474</u>	<u>(19 524)</u>
	34 571	(20 850)
Activités d'investissement		
Variation des placements	<u>(8 252)</u>	<u>(11 527)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	26 319	(32 377)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>14 658</u>	<u>47 035</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>40 977</u></u> \$	<u><u>14 658</u></u> \$

Notes complémentaires

31 décembre 2010

1. Statuts et objectif de l'organisme

L'association est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle regroupe les retraités de la Fonction Publique Fédérale de la région de Montréal afin de protéger et défendre les intérêts et droits de ces retraités.

2. Énoncé des conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Apports reçus sous forme de service

Les bénévoles consacrent, selon leurs responsabilités, plusieurs heures par année à aider l'association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie respective selon la méthode du solde dégressif au taux annuel suivant:

Mobilier et équipement

20 %

Notes complémentaires

31 décembre 2010

2. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir d'adopter les chapitres 3862, *Instruments financiers - informations à fournir* et 3863, *Instruments financiers - présentation*, ou d'appliquer le chapitre 3861, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*. L'Association a décidé d'appliquer le chapitre 3861.

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction attribuables aux actifs financiers ou passifs financiers qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transactions seront ajoutés au coût d'acquisition initial de ces instruments financiers. Autrement, ces coûts seront passés directement à la dépense. L'évaluation ultérieure des instruments financiers tient compte des éléments suivants :

Les valeurs comptables de l'encaisse, des créances et des fournisseurs, qui sont des actifs financiers et passifs financiers de l'organisme, détenus à des fins de transaction, correspondent à une approximation raisonnable de leur juste valeur, en raison de la possibilité de la liquidation rapide de ces instruments.

Les placements font partie de la catégorie des actifs détenus jusqu'à échéance et sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, le solde bancaire.

Autres informations

Les actifs nets sont divisés en catégories et se définissent ainsi :

Affectations d'origine interne:

Affectés à une réserve pour immobilisations : qui permettent de prévoir l'achat futur d'équipement du mobilier ou d'un immeuble;

Affectés à une réserve d'urgence : qui permettent de palier à un désastre ou à une poursuite;

Affectés à une réserve de fonctionnement à court terme : qui permettent de prévoir un déboursé courant extraordinaire;

Investis en immobilisations: qui représentent la valeur comptable des immobilisations qui ont été financées par l'organisme.

Non affectés : qui servent au fonctionnement de l'organisme.

Notes complémentaires

31 décembre 2010

3. Placements

	2 0 1 0	2 0 0 9
Dépôt, Caisse Populaire, 1,501% (2,6% en 2009), échéant en août 2012	112 656 \$	109 802 \$
Obligations, Placement Québec, taux progressif, rachetables annuellement à la date d'anniversaire, échéant en octobre 2014 et 2015	120 554	115 370
Dépôt, Banque Alterna, 2,1%, échéant en juillet 2012	<u>10 302</u>	<u>10 088</u>
	<u><u>243 512</u></u> \$	<u><u>235 260</u></u> \$

4. Engagement contractuel

L'association s'est engagée, en vertu d'un bail se terminant en juin 2011, à payer un loyer mensuel de 994 \$ avec indexation. Le solde de l'engagement est de 5 964 \$ au 31 décembre 2010.

5. Affectation grevant les actifs nets

En 2010, le conseil d'administration de l'Association Nationale des Retraités Fédéraux (section Montréal) Inc. a affecté des actifs nets non affectés de 2 000 \$ (12 000 \$ en 2009) répartis comme suit:

	2 0 1 0	2 0 0 9
Fonds de fonctionnement à court terme	-	10 000 \$
Fonds d'urgence	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
	<u><u>2 000</u></u> \$	<u><u>12 000</u></u> \$

L'association ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

6. Information concernant le capital

Le capital de l'association est constitué des actifs nets. Les objectifs de l'association en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. L'association gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

Notes complémentaires

31 décembre 2010

7. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2010.

Risque de crédit

La valeur comptable des principaux actifs financiers de l'association représente l'exposition maximale de l'entité au risque de crédit.

L'association a enregistré un montant de cotisations à recevoir dans ses créances. Ce montant a été reçu peu après la fin de son exercice financier. L'association évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

L'association considère qu'elle dispose de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à coût raisonnable.

Risque de taux d'intérêt

L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'entité à un risque de juste valeur.

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des créances et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

8. Influence notable

L'association est la section montréalaise de l'Association Nationale des Retraités Fédéraux, organisme national pan-canadien basé à Ottawa. Celle-ci négocie avec des partenaires afin d'obtenir les meilleurs avantages pour les membres et détermine les objectifs nationaux que les sections doivent viser. Les sections doivent tenir leurs membres informés, leur offrir du soutien et servir d'intermédiaire entre leurs membres et l'association nationale.

9. Budget

Les chiffres présentés dans l'état des résultats sous la colonne «Budget» sont fournis à titre d'information seulement et sont non audités. Ce budget a été approuvé par le conseil d'administration.